

L'Heure Bretonne

DIRECTION et RÉDACTION
20, rue Waldeck-Rousseau
Rennes.
(Bretagne)

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

TELEPHONE : 43-19

ABONNEMENTS

Bretagne et France :

Un an : 20 fr. ; 3 mois : 5 fr.

Chèque Postal : M. GUIEYSSÉ : 33-338-Rennes

Ni Français
Ni Allemands
Bretons !

PARIS DÉCOURONNÉ

De part et d'autre du fleuve Seine, entre les deux villages de Charenton et de Saint-Cloud, s'étendait jusqu'au 13 juin 1940 une grande capitale : Paris.

Paris, ce qu'on appelait Paris, n'est plus. Qui, au cours des premières semaines d'occupation, a vu son masque de suicidé ne l'oubliera jamais.

Le martèlement des bottes allemandes éveillait des échos de ville morte. Dans les rues désertes aux rideaux de fer baissés, un chien errant, un vieux portant un paquet, et c'était tout.

LE CENTRE DE LA FRANCE N'ÉTAIT PLUS QU'UN TROU.

Fuyard en tête des fuyards, Paris avait démissionné.

Le signe du maître flottait sur les toitures : une croix noire brisée sur une flamme rouge.

Depuis tantôt trois mois, les Parisiens sont rentrés. D'abord les malins, puis les braves, enfin tous ou peu s'en faut.

« Paris-Soir » entame une campagne vengeresse contre le fléau des bars interlopes et des hôtels borgnes : nous y revoliâ. Mais ce n'est qu'une apparence. Paris n'est plus Paris.

Paris c'était la ville hautaine qui commande.

La ville où nous devions nous rendre, tout petits, bien humbles et suppliants, tout quémendants, Mahauts comme pas un, dans l'espoir et l'attente un jour ou l'autre, au bout de quelques années, quelque portier se soit aperçu de notre présence.

Paris aujourd'hui est aux ordres.

PARIS A SA KOMMANDANTUR, COMME QUIMPER, NI PLUS NI MOINS.

Et le Parisien fait la queue pour avoir son « Ausweis » dans l'attente et l'espoir qu'un jour ou l'autre...

C'est bien son tour et le nôtre de rire.

Il y a des Bretons qui aimaient Paris ; des Chinois, des Américains aimaient Paris, avec de l'argent dans leurs poches.

Le peuple breton n'aimait pas Paris. Son fabuleux décor n'était pas pour lui. Pour lui, il y avait les taudis insalubres, les meubles crasseux, les assommoirs, le bitume.

A vingt ans, je me suis occupé des Bretons de Paris. J'allais les visiter. On me donnait des adresses. Je ne me souviens guère d'avoir jamais sonné à l'entresol ni même au quatrième. La concierge m'envoyait toujours dans les combles. A la fin je ne demandais plus, je prenais tout seul l'escalier de service et je montais directement au septième.

Nos vieux Bretons, ceux qui dorment sous les dalles en ardoise avec un petit creux pour l'eau bénite, avaient un terrible anathème. Ils révalaient de voir un jour PARIS DÉVORÉ PAR LES FLAMMES avant de fermer les yeux pour toujours, un sourire figé sur leurs lèvres.

Paris nous a fait plus de mal que la France.

C'est au nom de Paris qu'on tuait la Bretagne.

Il fallait parler comme Paris, penser comme Paris, s'habiller comme Paris, vivre comme Paris ou s'enfuir sous les quolibets. PARIS ÉTAIT NOTRE TYRAN.

Paris n'a jamais aimé la Bretagne. Il l'a raillée, il l'a torturée. Il lui a appris à rougir de sa noblesse et de sa poésie, à renier sa race.

Paris n'a point éduqué notre peuple. Il l'a déraciné et, si nous n'avions pas été là, il l'aurait dévoyé.

Aujourd'hui, nous pouvons respirer, NOUS SOMMES DÉLIVRÉS DE PARIS. Le Parisien, si supérieur, n'est plus qu'un être écrasé qui souffre et qui se tait.

Il n'a plus la prétention de tout régenter. Il ne se régente même plus lui-même.

Nous avons enfin une chance d'avoir la paix.

Retirez à Paris ses ministères et ses banques, et vous avez sous les yeux une ville de province, plus grande et plus désespérée que toute autre. LES BRETONS N'ONT PLUS RIEN À EN ATTENDRE, ils n'ont plus rien à y faire, sinon des heures et des heures de queue devant les magasins d'alimentation.

Le Louvre, la Place de la Concorde, les Invalides, la Chambre, le Luxembourg, tout ce décor n'exprime plus qu'un passé révolu. Les hommes qui les habitaient sont partis.

Entassés dans les hôtels de Vichy, ils ont perdu la face en perdant le cadre historique qui faisait illusion sur leur importance et leur pouvoir.

Maintenant qu'il n'a plus la table de Napoléon pour écrire et le lit de Louis XIV pour dormir, le ministre de la III^e République repentine ne paraît plus que ce qu'il est : un pauvre, un impuissant petit bonhomme.

Ces Messieurs pourront revenir à Paris.

PARIS, POUR TOUJOURS, A PERDU SA LEGENDE.

Nos pères allaient à Paris.

Pour boire à la source des sciences, des lettres et des arts. Pour se griser d'un mirage de puissance. Ils abandonnaient la Bretagne.

Ceux qui réussissaient, — bien peu — c'était pour Paris qu'ils écrivaient, sculptaient, peignaient, créaient, administraient.

C'est pour Paris qu'un Breton inventait le Métro et qu'un autre Breton trouvait la formule de « Paris-Soir ».

Ce temps-là est fini. Nos grands hommes nous resteront.

PARIS A FAIT FAILLITE.

Nous savons maintenant que Paris ne possédait plus qu'une science : celle de « bien vivre », c'est-à-dire l'art de perdre agréablement sa vie.

Les peuples sont sauvés par le travail, la résistance à la peine et au danger, l'esprit de solidarité, l'amour de la lutte, le goût de l'aventure.

Paris, depuis longtemps, ne pouvait plus nous donner aucune des leçons qui sauvent. IL NE DONNAIT PLUS QUE LES EXEMPLES QUI POURRISSENT ET QUI TUENT : la combine, le passe-droit, le vice, la paresse, la jouissance avant tout et à tout prix, l'égoïsme féroce.

Paris s'est tué, lui-même, proprement, ou plutôt, à proprement parler.

Aujourd'hui, il redevient lentement une ville chargée d'habitants. Il redeviendra sans doute un chef-lieu administratif, MAIS IL NE SERA PLUS JAMAIS NI VILLE-LUMIÈRE, ni Reine du Monde, ni Flambeau de quoi que ce soit.

Et ce sera notre chance DE VIVRE À NOTRE IDÉE.

Délivrés de l'obsession, du cauchemar du Paris corrupteur, les Bretons pourront se retourner vers leur terre si belle, vers les flots nacrés et nébuleux qui la bercent.

Ils se remettront en accord avec les horizons qui, au cours des siècles, ont formé leur race saine et robuste, à la charrue, à l'établi, à la table de travail, au gouvernail.

Ils oseront être ce qu'ils sont : des hommes vivant selon les lois éternelles de la nature, les seules qui dispensent la foi dans la vie.

POUR NOS ENFANTS, POUR NOS FOYERS, POUR NOTRE PEUPLE ! Nous marchons vers la vraie vie, propre et honnête, intense et rude, qui nous rendra la joie d'être sur terre.

Paris découronné ne nous détournera plus de notre destin.

Olier MORDREL.

P.-S. — Je reporte au prochain numéro un article sur les événements récents de Roumanie qui sont d'une trop grande signification pour être traités en quelques lignes, comme nous y aurions obligés, cette fois-ci, les nécessités de la mise en page.

O. M.

Churchill est-il fou ?



(Lire notre article en troisième page.)

La Situation Militaire

Durant le cours de la semaine, les attaques aériennes sur Londres ont continué avec une intensité égale à celle des premiers raids, qui furent un véritable cataclysme. Ces attaques sont caractérisées par une régularité et une continuité qui ne contribuent pas peu à désorganiser la vie de la capitale anglaise ; on peut en juger lorsque l'on sait que les raids nocturnes ont la plupart du temps une durée qui varie entre 7 et 9 heures : le plus long, celui de la nuit du 11 septembre, s'est prolongé pendant 9 heures et demie.

D'ailleurs, contrairement à ce que fait l'aviation britannique, l'aviation allemande accomplit son œuvre de destruction aussi bien le jour que la nuit. Ainsi, sans arrêt peut-on dire, les bombes viennent incendier ou réduire à néant tous les points d'importance militaire situés à Londres ou dans sa banlieue : incendies énormes qu'il est impossible d'éteindre, destruction des ouvrages du port, des usines.

N'oublions pas le résultat sur le physique de la population exténuée par le manque de sommeil, et sur son moral ; son seul but est maintenant de fuir la capitale et le gouvernement lui-même songe à s'installer ailleurs. Si les bombardements de Londres restent au premier plan, il ne faut pas pour cela négliger le fait que la guerre aérienne se poursuit contre les autres villes et que la guerre sous-marine coûte à la Grande-Bretagne des pertes importantes.

Churchill voit tout cela, et son dernier discours n'est plus empreint de la même fanfaronnade que les précédents : il y laisse voir nettement son inquiétude et dit s'attendre sous peu à des événements décisifs. Il avoue l'infériorité de l'aviation britannique. Celle-ci, en effet, se borne à des raids nocturnes de petite envergure, rendus encore moins efficaces par sa technique du bombardement.

(Suite à la 3^e page, 6^e col.)



FRANCE

— 450 millions de crédits sont destinés aux travaux publics, dont 250 millions pour la zone libre et 200 pour la zone occupée.

— L'ex-ministre juif Georges Mandel, arrêté au Maroc, ainsi que Léon Blum, sont internés à Chazeron, où se trouvent déjà Daladier, Reynaud et Gamelin.

— Le gouvernement français a rappelé ses représentants diplomatiques auprès des gouvernements « fantômes » de la Hollande et de la Belgique, et ce dernier s'est dissous de lui-même.

— Les Sociétés anglaises d'assurance ne pourront plus désormais souscrire de nouveaux contrats en France et en Algérie.

— On envisage des mesures d'exception contre les Juifs, qui seront éliminés de toutes les professions libérales, ainsi que de la presse, de la radio, du théâtre, etc... Un décret exige des avocats la nationalité française. Mais sauf... « certaines exceptions ». On s'en doute.

ANGLETERRE

— Répondant aux notes que lui avait adressées le gouvernement suisse, l'Angleterre reconnaît la violation par ses avions du territoire helvétique.

— Churchill a prononcé un discours radiodiffusé, dans lequel il dit aux Anglais de s'attendre à des événements décisifs. Il est obligé d'avouer l'infériorité de l'armée de l'air britannique.

— Le roi et le gouvernement anglais sont sur le point de quitter Londres.

ALLEMAGNE

— Pendant un raid nocturne de l'aviation britannique sur Berlin, des bombes sont tombées sur le consulat américain.

— La récolte de blé sera excellente en Allemagne. Les affameurs ploutocrates seront les seuls à s'en plaindre.

— Le Dr Ley a annoncé la création d'une assurance nationale-socialiste pour la vieillesse.

— Le ministre de l'Intérieur espagnol, M. Serrano Suñer, est arrivé à Berlin, où il doit être reçu par le Chancelier Hitler et M. von Ribbentrop.

LUXEMBOURG

— Trente-trois personnalités appartenant à l'industrie, aux arts, à la science, au commerce et à l'agriculture, ont publié un manifeste et l'ont répandu dans tout le Luxembourg, réclamant le rattachement du Grand-Duché à l'Empire Allemand.

— Ce manifeste déclare que le Luxembourg est un « espace allemand » de race, de langue et de culture, s'appuyant sur l'Histoire.

ROUMANIE

— Le général Antonesco poursuit l'œuvre d'épuration commencée dès sa prise de pouvoir. Le maire de Bucarest, qui voulait s'enfuir en Yougoslavie, a été arrêté. D'autre part, on annonce le procès en réhabilitation de Corneliu Codreanu, l'ancien chef de la « Garde de Fer ».

— L'armée roumaine est réorganisée : tous les généraux qui soutenaient l'ancien régime ont été destitués. Dans le nouveau cabinet constitué par le général Antonesco, la « Garde de Fer » tient la place la plus importante. La politique de l'Etat roumain sera désormais basée sur l'amitié avec les puissances de l'Axe. La Roumanie devient officiellement « Etat légionnaire ».

— Tandis que l'ex-roi Carol va se fixer au Portugal, la reine Hélène de Roumanie est rentrée dans son pays.

TOUTE LA TERRE

— Les journaux italiens reprochent à l'archevêque de Carthage des propos et des agissements susceptibles de créer une situation trouble à Tunis.

— Les informations sur les effets dévastateurs des attaques aériennes allemandes sur Londres ont provoqué une vente importante à la Bourse de New-York. Les cours ont baissé jusqu'à 5 points.

— Aux Indes, l'agitation continue. Des engagements ont eu lieu entre les troupes britanniques et des contingents indigènes. Les propositions du vice-roi ont été rejetées par le Congrès Pan-Hindou, dont Gandhi redevient le Président.

— Graves incidents à la frontière indochinoise. Les Chinois ont fait sau-

AU MÉPRIS DES CONVENTIONS D'ARMISTICE

Des Bretons sont retenus et souffrent dans des camps de concentration en Afrique du Nord et en France « libre »

Nous avions cru, sur la foi des conditions générales de l'Armistice, que le gouvernement français allait libérer immédiatement les hommes coupables d'avoir lutté contre les provocateurs à la guerre et les Paul Reynaud ou autres Mandeljuifs.

C'était être trop naïf.

Quel que soit le titre dont se pare, si l'on ose dire, un gouvernement français, il reste avant tout germanophile.

C'est pourquoi, aujourd'hui encore, des camps de concentration, en zone libre (?) et en Afrique du Nord, regorgent de détenus visés par le décret du 29 novembre 1939.

Voici ce qu'écrivait un Breton à sa femme, avant d'embarquer à Port-Vendres pour l'Algérie le 19 juin 1940, après avoir été arrêté le 15 mai :

« NOUS SOMMES TRÈS MALHEUREUX ET MALTRAITÉS, CAR NOUS SOMMES AU MÊME RÉGIME QUE LES PRISONNIERS ALLEMANDS ; DU RESTE, NOUS SOMMES DANS UN CAMP DE PRISONNIERS ALLEMANDS. »

Et tout le reste de cette lettre, qui a pu être expédiée en fraude, est si émouvant qu'il amène les larmes aux yeux devant la détresse de ceux qui sont ainsi rayés du monde pour leurs opinions politiques trop humaines et trop réalistes.

Naïfs ceux qui croient une entente possible avec le Gouvernement de Vichy qui laisse encore souffrir des Bretons dans ses geôles !

Ce que nous retenons, c'est que des Bretons souffrent et sont traités durement au mépris des conventions d'après-guerre ; c'est aussi que le gouvernement de Vichy ne respecte pas les conditions de l'Armistice, comme le prouve la publication au J. O. d'une loi renforçant l'article 1^{er} du décret Daladier de novembre 1939 :

Le Journal Officiel publie une loi sur les mesures à prendre contre les individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique. Cette loi sera en vigueur jusqu'à la cessation légale des hostilités.

Les individus visés par l'article 1^{er} du décret du 18 novembre 1939 pourront, sur décision prise par les préfets conformément aux instructions du gouvernement, être internés administrativement dans un établissement spécialement désigné par arrêté du ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

Et personne en France ne bouge. Encore moins la grande presse. Veuillerie et lâcheté président aux destinées de la nouvelle République. Mais, devant l'injustice, d'où qu'elle vienne, on trouvera toujours des hommes pour la dénoncer. Ces hommes mèneront le combat jusqu'à la victoire finale, bien sûrs que ceux qui ont encore quelque chose dans le ventre se dresseront à leurs côtés avec la certitude que la lutte engagée balayera définitivement l'hypocrisie politicienne qui n'a pas cessé encore de frapper les Bretons, ni de les faire souffrir.

René LANCIEUX.

ter le pont-frontière du chemin de fer du Yunnan, et ont pris le contrôle de la partie de la ligne située en territoire chinois.

— Une atmosphère de guerre règne entre les Etats-Unis et le Japon ; le service militaire obligatoire est définitivement voté aux U. S. A.

— Le Président Roosevelt déclare dans son discours du 12 septembre qu'il est bien décidé à ce que l'Amérique n'interviene pas dans des guerres étrangères.



ÉPURATION ?

On épure.

C'est la mode.

Parlementaires, journalistes, fonctionnaires, militaires, banquiers, etc., les voilà donc tous relevés de la nationalité française.

Nous ne songeons pas, certes, à prendre la défense des saligauds, mais nous nous permettons de rigoler doucement en considérant cette mesure ridicule.

La plupart de ces messieurs sont partis à l'étranger, emportant, bien entendu, leur petite fortune.

Les autres, ceux qui sont restés, ont mis aussi leur magot à l'abri.

C'est l'essentiel.

L'Etat peut confisquer leurs biens : il confisquera du vent.

Que voulez-vous que leur fasse actuellement de n'être plus Français ? Au contraire, ils n'auront pas à pâtir de la défaite.

C'étaient des patriotes d'une espèce bien connue : les patriotes du beufsteak.

La France, qui n'est que le résultat de l'ambition familiale des Capet, a toujours offert un terrain propice à l'exploitation éhontée du peuple.

Les vautours de la juiverie se sont abattus sur elle et ont suscité des vocations d'escrocs et de mercantis chez les plus débrouillards de ses fils.

L'essentiel, pour ces gens de caisse, c'était et c'est l'argent.

La nationalité française ? Cela ne leur fait « ni chaud, ni froid ».

Et puis la France, en chassant ces exploitateurs du peuple, se détruit elle-même, en se séparant de ceux qui, aux yeux du monde entier, lui donnaient encore sa raison d'exister.

TAL DERO.

LORSQUE LA BRETAGNE ÉTAIT INDEPENDANTE

La protection et le développement de notre commerce au XV^e siècle

Il y a encore des Bretons qui attribuent un certain crédit à la légende bien française de la Bretagne « pays pauvre », légende que nous détruisons d'ailleurs sans peine et dont nous prouverons bientôt la fausseté aux yeux de tous les Bretons et du monde entier.

En attendant, il nous est agréable de publier une page de notre Histoire nationale relative au Commerce breton ; elle montre une fois de plus que lorsque les Bretons dirigeaient eux-mêmes leur pays et traitaient librement avec les autres nations, leurs affaires étaient florissantes :

Sous le règne du duc breton Jean V, nombre de traités de commerce furent traités par lui entre la Bretagne et diverses contrées de l'Europe.

Le plus ancien des traités stipulait des conventions commerciales entre la Bretagne et les villes du Comté de Biscaye (Pays Basque).

En 1430 fut conclu entre le Duc de Bretagne et le Roi de Castille et de Léon un grand et ample traité qui fut plusieurs fois renouvelé. Il assurait, en Bretagne aux Espagnols, et en Espagne aux Bretons, des avantages importants, maintenant de part et d'autre jusqu'au XVIII^e siècle, et qui ne contribuèrent pas peu à entretenir entre les deux pays les relations suivies d'amitié et de commerce.

Du règne de Jean V datent aussi les premiers traités constatant des relations fréquentes et suivies entre la Bretagne et cette association célèbre des principales villes d'Allemagne (Hambourg, Lubek, Brême, Francfort) connue sous le nom de Hanse Teutonique, Hanse Thioise ou Saint-Empire, ou simplement Hanse d'Allemagne.

En 1440, une convention fut également établie pour la sûreté du commerce entre la Bretagne et le Pays de Hollande, de Zélande et de Frise. Voilà donc la Bretagne, sous Jean V, liée par des traités de commerce avec l'Espagne et les Villes du Pays Basque, au sud ; au nord, avec l'Angleterre et la Hollande ; à l'est avec l'Allemagne, ce qui implique entre ces divers pays et les Bretons de fréquentes relations commerciales.

(D'après H. de la Borderie.)

MILITANTS, SYMPATHISANTS !

quelque part, chaque jour, il se passe quelque chose qui intéresserait nos lecteurs...

Envoyez-nous des renseignements, des échos, des articles, des rapports sur votre activité ! De l'argent pour notre propagande !

Des abonnés pour notre journal !

La Renaissance Bretonne

François-Marie Luzel 1821-1895

François-Marie Luzel est né, le 22 juin 1821, au manoir de Keranborn, en Plouaret, près de Lannion. Il nous a laissé dans un poème touchant les souvenirs de sa jeunesse heureuse dans ce pays qu'il a aimé. A Keranborn défilaient chaque semaine tous les klaskerien-bara des environs, mendiants, chanteurs et conteurs nomades qui payaient leur écot en chansons et bonnes histoires. Le plus célèbre était un aveugle nommé Garandel, mais tous étaient religieusement écoutés par le petit François dont ils furent les premiers éducateurs.

Il s'en fut ensuite à l'école de Plouaret, alors tenue (vers 1830) par un vieil instituteur, le père

en partie écrite par lui ; le troisième aura été le créateur du véritable folklore breton et, s'il est vrai que le génie soit une longue patience, nous pouvons dire le génial créateur du plus beau folklore peut-être que le monde ait jamais connu.

Luzel ne s'est d'ailleurs pas borné à recueillir des poésies populaires ; lui-même en a écrit, non sans talent, comme son premier recueil *Bepred Breizad* et d'autres restées éparses dans diverses revues, mais, à la différence de La Villemarqué, chez lui les deux sources restent toujours nettement séparées.

A côté du folkloriste et du poète,



Il s'en allait, au long des campagnes bretonnes, infatigable découvreur de trésors...

Illustration de Ryal.

Thomas, puis de là au collège de Rennes et enfin à Paris, où il eut pour amis, vers 1845, Renan et Sainte-Beuve. Il fut ensuite, nous dit M. Lemercier d'Ern, professeur, employé de préfecture, juge de paix, journaliste à Lorient, à Rennes, à Morlaix, à Daoulas, puis conservateur des Archives de Quimper, où Anatole Le Braz était professeur au Lycée et où lui-même mourut le 26 février 1895, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Cette carrière en zig-zag, ou plutôt cette succession de gagne-pains sans lien bien visible les uns avec les autres, nous donne à penser que dans aucun d'entre eux Luzel ne dut briller d'un bien vif éclat, mais ce n'est pas là que devait s'affirmer sa supériorité. Ce ne sont pas habituellement pas les bons tâches, mais les fantaisistes, les non-conformistes, les gens à lubies dont le nom passe à la postérité.

La tâche essentielle à laquelle Luzel dévoua en réalité sa vie ne devait guère lui rapporter qu'un surnom : le Juif errant de la Basse-Bretagne. Pendant quarante ans, sauf le pays vannetais, il la parcourut en tout sens, couchant au besoin dans les fermes, pour y recueillir chansons populaires, drames, contes et légendes, — en tout soixante vieux mystères en manuscrit, quatre volumes de chansons, sept volumes de contes et légendes.

Les premiers qui eussent initié l'enfant aux beautés de la langue et de la poésie bretonnes avaient été l'aveugle Garandel et sa séquelle de traine-misère. La grande informaticrice de son âge mûr, la principale source d'où devaient provenir *Gwerzioù Breiz-Izel* et *Soniou Breiz-Izel*, fut une femme de Pluzunet, en Trégor, Marc'harid Phulup, vieille chanteuse à la mémoire inépuisable, véritable recueil vivant de poésie bretonne.

Tels furent en leur temps les bardes de l'antiquité celtique, les filés irlandais, les aèdes grecs, les chanteurs noraïs ; tels sont encore dans tous les pays d'Orient les innombrables confréries de conteurs et musiciens populaires. En Bretagne même, l'espèce en aurait aujourd'hui grand besoin d'être renouvelée. Depuis une trentaine d'années, le buste de Luzel se dresse devant l'église de Plouaret et, d'autre part, un monument funéraire à la mémoire de Marc'harid Phulup a été élevé au cimetière de Pluzunet. S'il est bon d'honorer les morts par le bronze et par le granit, encore mieux les honore-t-on en les continuant.

Avec Le Gonidec et La Villemarqué, Luzel, un peu plus tard venu, aura marqué une étape essentielle dans la renaissance bretonne du XIX^e siècle. Le premier a fixé la langue, le second en a tiré une œuvre impérissable, en partie recueillie,

le patriote breton qu'était Luzel mérite de recevoir une place d'honneur.

« Le sentiment national qu'on croyait avoir forcé dans ses derniers retranchements, écrit-il en 1865, semble se réveiller d'un long assoupissement. Vivace et plein d'espoir, il proteste par les chants de toute une pléiade de poètes nouveaux contre les funèbres prédictions dont les journaux sont remplis depuis quelque temps. On se remue du côté de la Basse-Bretagne et chaque jour une voix s'y élève pour affirmer que notre nationalité, la plus ancienne peut-être de l'Europe, n'a reçu aucune atteinte mortelle, qu'au jour du danger tous les Bretons se retrouveront unis et entièrement dévoués à l'intérêt commun. »

Autre part il écrit : « Ce jour si longtemps attendu et si vainement invoqué par nos pères ne se lèvera-t-il pas sur nos têtes ? Les vieux bardes nous auraient-ils menti en nous prophétisant la résurrection d'Arthur ? Non, il reparaitra au milieu de ses fidèles Bretons, et plus le vieux génie celtique aura été opprimé, plus son réveil sera éclatant et glorieux. »

En fait, Arthur revient parfois sous une forme et d'un côté où l'on ne l'attendait pas ; l'essentiel est de savoir le reconnaître...

C'était bien bon pour les Bretons !

« Les deux régiments bretons, 137^e de Quimper et 65^e de Nantes, ont tenu la Blies pendant trois mois par un rude hiver, mal soutenus, mal ravitaillés. »

Pour les remercier d'avoir été de bons soldats, ils ont dû, après une très courte mise au repos, aller à pied avec tout leur barda sur le dos, du front jusqu'à Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais. Ils y sont arrivés fourbus, esquinés. Pas d'essence, pas d'auto, pas de camions pour eux !

Destinés à Bergen et à Narvik, ils n'y sont pas allés, les Canadiens s'étant refusés à être plus longtemps des poires. Mais ils ont servi à protéger l'embarquement de ces Messieurs les Britanniques.

Embarquement stratégique qui, chacun le sait, a été fêté en Angleterre comme une grande victoire : la British Broadcasting Corporation l'a affirmé en son temps ! Victoire obtenue en grande partie avec le sang breton !

Cette petite promenade de plus de 400 kilomètres à pied, par le verglas et le froid, méritait d'être connue, n'est-ce pas, même à quelques mois de distance ? Car le temps, à nous, Bretons, ne fait rien oublier...

NOS GLOIRES BRETONNES

Découvreurs de Terres

Dès l'arrivée des Bretons dans la péninsule d'Armorique, notre pays a été la terre de prédilection des découvreurs des mers. Le grand développement de nos côtes, aux havres nombreux et sûrs, la position avancée qu'occupe la Bretagne à l'extrémité du continent européen, tout devait contribuer à tenter nos ancêtres à chercher l'aventure : tout, et aussi cette nostalgie des pays jamais vus qui hante bien des âmes bretonnes.

Longtemps, l'homme n'avait pas cherché fortune au delà des mers : les explorateurs suivaient les côtes, et leurs voyages étaient d'assez petite envergure. Un des premiers, l'Italien Christophe Colomb décida, pour trouver un raccourci, d'atteindre les Indes par l'ouest. On sait que ce voyage aboutit, le 12 octobre 1492, à la découverte du Nouveau Monde.

L'annexion brutale de la Bretagne à la France en 1498, la période de guerres qui la précéda, ne créèrent pas une atmosphère propice à l'essor maritime breton. Nul doute que, si nos ancêtres n'avaient pas eu les mains occupées à cette époque, ils se seraient taillé une bonne part dans la terre d'Amérique Vespuce.

Mais il faut attendre le grand Malouin Jacques Cartier pour que la Bretagne s'inscrive à une place d'honneur parmi les Conquistadores. En 1534, après un voyage mouvementé qui ne réussit que grâce à l'habileté du capitaine breton, Cartier découvre Terre-Neuve. L'année suivante, il atteint le Canada.

Plus tard, Marion Dufresne, un Malouin, lui aussi, fit un voyage de découvertes dans l'Océan Indien et le Pacifique, mais fut massacré en Nouvelle-Zélande en 1772.

Le marin qui découvrit cette terre est encore un Breton, né à Port-Louis, près de Lorient, Jean de Surville. Alors qu'un siècle auparavant, Tasman n'avait fait que longer ces îles sans se douter de leur importance, Surville y fonda la première colonie. Poursuivant son voyage, il chercha l'île Rapa, mais fut contrarié par la tempête et se dirigea vers le Pérou. Il se noya pendant une manœuvre en baie de Chilca. Le *Dictionnaire Universel d'Histoire et de Géographie* s'exprime ainsi à son sujet :

« SURVILLE (Jean-François-Marie de), marin distingué, né en 1717 « au Port-Louis, en Bretagne ; se signala dans les campagnes de l'Inde, parcourut en 1769 les « mers du Sud, y découvrit plusieurs îles, notamment l'île Salomon et la Nouvelle-Zélande, et « périt en mer près de Lima, en « 1770. »

Dès cette époque, les Bretons étaient sacrifiés, et ce fut l'Anglais Cook qui usurpa une partie de la gloire de Surville.

Malgré le peu d'intérêt que la France a toujours pris pour le génie maritime des Bretons, malgré les protections qui donnaient les commandements à des cadets de la noblesse française, la renommée des Bretons se soutint. La gloire des corsaires est universellement célébrée.

Des petits mousses aux grands explorateurs, tous, avec un courage qui s'ignore lui-même, ont porté la gloire de la Bretagne dans le monde entier. Et ceux de maintenant sont dignes de ceux de jadis.

La Bretagne sera bientôt maîtresse de ses destinées ; et ses fils, marchant sur les traces de Cartier et de Surville, justifieront, une fois de plus, cette fière devise : « Partout où le soleil passe, le Breton passe. »

M. H.

Bretagne ardente

La Bretagne est une vieille rebelle. Toutes les fois qu'elle s'est révoltée pendant deux mille ans elle avait eu raison... Et pourtant, au fond, contre la révolution, comme contre la monarchie, contre les représentants en mission comme contre les gouverneurs du pays, contre la planche aux assignats comme contre la ferme des gabelles ; quels que fussent les personnages combattant, Nicolas Rapin, François de la Noue, le capitaine Phaultrau et la dame de la Gârnache ou Stofflet, Coquerneau et Lechandelier de Pierreville, sous M. de Rohan contre le roi et sous M. de la Rochejaquelein pour le roi, c'était toujours la même guerre que la Bretagne faisait, la guerre de l'esprit local contre l'esprit central... Laissez-nous tranquilles. Qu'est-ce qu'on nous veut ? Le marais prend sa fourche, le bocage prend sa carabine... Le tocsin de Bazouges menace la révolution française, la lande du Faou s'insurge contre nos orangeuses places publiques, et la cloche du Haut-des-Prés déclare la guerre à la tour du Louvre.

V. Hugo (Quatre-vingt-treize.)

Le Peuple Breton nous écrit

J'ai eu l'occasion de parler avec des démobilisés de la zone, soi-disant « libre ». Pour la plupart, ils ont compris. Encore les Bretons au premier rang, à la boucherie, et plutôt mal accueillis dans le Midi. L'un d'eux m'a dit avoir eu une discussion avec un adjudant « moco » qui lui affirmait qu'en Bretagne on n'avait qu'un plat de viande par semaine (nous sommes tellement pauvres, n'est-ce pas ?) D'ailleurs, tous ont constaté que leur pays, qu'on disait stérile, sans avenir, presque désertique, n'avait rien à envier à nombre de régions de la « douce France ». Naturellement, ceux-là seront bien d'accord avec nous pour demander l'indépendance de notre Patrie.

H. T., Pontivy.

Je vous écris ces quelques lignes pour vous exprimer l'immense espoir que je fonde sur votre activité. Pendant toute la guerre, j'ai songé à vous qui étiez exposés aux persécutions du gouvernement français ; j'ai même craint qu'il n'eût exécuté la plupart d'entre vous, aussi quelle a été ma joie de savoir que la plupart des militants bretons étaient saufs.

B., Bordeaux.

C'est un fonctionnaire breton qui, écorché par les vexations dont sont l'objet nos compatriotes employés par l'Administration française, vous adresse ces quelques lignes.

Depuis notre retour d'une évacuation aussi criminelle que désordonnée, nous sommes en butte à des manœuvres sans nom de nos exploitateurs.

Nous avons été contraints dernièrement de signer une déclaration conçue dans le style suivant :

« Je soussigné X..., commis de l'Administration du..., né à..., déclare sous la foi du serment (ô ironie) d'être de nationalité française (?), c'est-à-dire être né de père français (?). »

Or, mes parents, originaires des environs de Quimper, sont Bretons depuis la cinquième ou sixième génération. Je suis né moi-même à Quimper, en cette année 1914, où nos pères ont, de leurs poitrines, fait un rempart infranchissable.

Cette déclaration, qui nous a été volée, n'est qu'un faux, que nous avons été obligés de signer. Or, je le déclare bien haut, et sur mon honneur, je suis Breton, et je le resterai.

Aussi, c'est avec enthousiasme que je veux collaborer de toutes mes forces à l'indépendance de mon cher pays, et je vous prie de m'inscrire parmi vos membres.

L. D., Paris.

H. L., Pontivy :

« Nous avons reçu tout à l'heure l'Heure Bretonne qui a été dévorée, comme d'habitude. Même mon père le lit maintenant avec beaucoup d'intérêt ; on commence à ouvrir les yeux en général, mais beaucoup de gens restent aveuglés par les bobards qui circulent toujours, et pourtant il suffit souvent d'une minute de réflexion pour voir qu'ils ne tiennent pas debout. »

De M. H. C. :

« C'est avec une joie immense que j'ai appris la reprise de votre action. Après tant d'années de lutte au péril de votre vie, vous, le proscrit, vous revenez vainqueur : je m'incline devant votre énergie qui symbolise au plus haut point l'âme bretonne. Maintenant la France est morte le plus ploutocratiquement du monde, morte de sa corruption et de ses vices cachés sous le »

De M. H. C. :

« C'est avec une joie immense que j'ai appris la reprise de votre action. Après tant d'années de lutte au péril de votre vie, vous, le proscrit, vous revenez vainqueur : je m'incline devant votre énergie qui symbolise au plus haut point l'âme bretonne. Maintenant la France est morte le plus ploutocratiquement du monde, morte de sa corruption et de ses vices cachés sous le »

« C'est avec une joie immense que j'ai appris la reprise de votre action. Après tant d'années de lutte au péril de votre vie, vous, le proscrit, vous revenez vainqueur : je m'incline devant votre énergie qui symbolise au plus haut point l'âme bretonne. Maintenant la France est morte le plus ploutocratiquement du monde, morte de sa corruption et de ses vices cachés sous le »

De M. H. C. :

« C'est avec une joie immense que j'ai appris la reprise de votre action. Après tant d'années de lutte au péril de votre vie, vous, le proscrit, vous revenez vainqueur : je m'incline devant votre énergie qui symbolise au plus haut point l'âme bretonne. Maintenant la France est morte le plus ploutocratiquement du monde, morte de sa corruption et de ses vices cachés sous le »

De M. H. C. :

« C'est avec une joie immense que j'ai appris la reprise de votre action. Après tant d'années de lutte au péril de votre vie, vous, le proscrit, vous revenez vainqueur : je m'incline devant votre énergie qui symbolise au plus haut point l'âme bretonne. Maintenant la France est morte le plus ploutocratiquement du monde, morte de sa corruption et de ses vices cachés sous le »

De M. H. C. :

« C'est avec une joie immense que j'ai appris la reprise de votre action. Après tant d'années de lutte au péril de votre vie, vous, le proscrit, vous revenez vainqueur : je m'incline devant votre énergie qui symbolise au plus haut point l'âme bretonne. Maintenant la France est morte le plus ploutocratiquement du monde, morte de sa corruption et de ses vices cachés sous le »

voile des grands mots. Comme vous l'avez dit, l'heure sonne du Réveil breton et mon plus vif désir est d'y contribuer autant que je pourrai.

De M. J. C., de Bignan : « Envoyez-moi, si vous plaît, votre nouveau journal. Il sera lu avec grand plaisir ; l'Ouest-Eclair sera laissé de côté très volontiers. »

De Mme M., à Plancoët : « Je suis heureuse de voir les progrès constants de votre Comité. Enfin la Bretagne va pouvoir respirer à l'aise. Depuis le temps que nous étions bafoués, nous commençons à pouvoir être fiers de notre race. Vivre en paix, libres, chez nous, c'est là le plus grand de tous mes vœux. »

D'un « Breton moyen » : « Félicitations sans réserves pour l'Heure Bretonne, accueillie avec joie par tous les patriotes, avec satisfaction par ceux, innombrables, qui n'osaient y croire, avec crainte et même terreur par les francquillons. La prose caustique de O. M. fait son effet, un effet salutaire sur ceux qui, voici trois mois, réclamaient le pot pour quiconque osait se dire Breton. »

D'un ami de Glisson : « Votre combat est le mien ; je révais depuis dix ans de pouvoir vous être utile. Aussi est-ce avec enthousiasme que je vous apporte mes bras, mon cerveau, mon temps, ma jeunesse, ma vie, s'il le faut, pour que la Bretagne vive. Nous vivons des temps historiques ; il faut employer au plus vite toutes nos énergies pour que les efforts et les souffrances grâce auxquels notre parti a conquis ses positions actuelles ne soient pas vains. Pour moi, je suis acquis à la Bretagne, ma volonté est à son service, mes biens je les mets à votre disposition. »

Disposez de ma lettre si bon vous semble, ainsi que de ma signature. »

D'un Français de Rennes : « J'avais vu dans votre journal la lettre ignoble qu'une Française indignée de ce nom avait osé écrire sur la Bretagne. Je ne pouvais croire que ce fut vrai ; j'ai voulu, comme vous le proposez, voir cette lettre. Hélas, il a fallu me rendre à l'évidence et c'est vingt lettres qu'on a mis sous mes yeux. Toutes insultaient votre pays et vos compatriotes. J'avoue que, sur le moment, mes yeux refusaient de voir ; vingt écritures vomissant leurs saletés contre le pays et les gens qui leur ont toujours accordé la plus franche hospitalité. »

Par ailleurs, en ce qui concerne votre action, laissez-moi vous dire que vous avez mille fois raison : qu'aurions-nous à vous reprocher, sinon de vouloir faire chez vous ce que nous n'avons pas eu faire chez nous. Vous savez ce que vous voulez et je ne doute pas du succès de votre mouvement. »

D'un fonctionnaire breton : « Ça ne sera jamais plus pour ces gens-là que le peuple breton acceptera de souffrir, mais pour ceux de chez lui, ce qu'il connaît, ce qu'il sait juste. Il est tout prêt, je vous l'affirme, à accepter la séparation. De l'audace et tous les indécis vous suivront. Vive la Bretagne libre ! »

Dans un grand magasin du centre de Nantes, deux commères s'entretenaient :

— Il paraît, dites donc, qu'il est fortement question de constituer un Etat Breton. En avez-vous entendu parler aussi ?

— Oui, bien sûr, tout le monde le sait, et je suis même un peu inquiète à ce sujet, car que feront-ils de moi qui ne suis pas Bretonne ? J'aime bien la Bretagne pourtant, mais est-ce que ça suffit ?

Que de gens à l'heure actuelle regrettent de ne pas être nés Bretons !

L'agence Bobard communique :

Les Allemands procèdent actuellement à la réquisition de toutes les bouteilles et de tous les flacons vides chez l'habitant même.

De source bien informée, nous apprenons à l'instant la réquisition de tous les bouchons dans le commerce.

Il s'agit de mettre la Manche en bouteilles afin de permettre la traversée du canal à pied sec, l'aviation s'étant montrée inefficace.

Cours de COUPE, COUTURE
M^{me} DUCHEMIN 15, rue La
Chapelle
DIPLOMES — SUCCÈS GARANTI
S'inscrire rentrée 1^{re} Octobre



La question du beurre à Nantes

La question du beurre et des matières grasses est celle qui, en ce moment, passionne le plus l'opinion publique. Tout le monde y est intéressé et nous ne connaissons pas une seule personne qui ne se plaigne de l'absence de beurre à son petit déjeuner.

Les ménagères, depuis une semaine surtout, font d'interminables queues à la porte des détaillants et sur les marchés pour n'arriver le plus souvent, après une attente de plusieurs heures, à ne rapporter qu'un demi-kg de la précieuse matière.

Les langues vont leur train. On accuse un peu tout le monde d'être la cause de cette pénurie.

La question, cependant, nous paraît bien simple puisque le beurre ne manque pas ; il s'agit de savoir le répartir et c'est là qu'une municipalité compétente devrait s'imposer.

Ce n'est pas du tout le cas de Nantes, où la municipalité a rendu un arrêté fixant la vente du beurre au détail à 26 francs le kilo.

L'on sait que la Loire-Inférieure ne produit environ que les 25 % de la consommation et les grossistes sont obligés de s'approvisionner pour le surplus dans les départements voisins, surtout en Morbihan, Ille-et-Vilaine et Côtes-du-Nord. Or, dans ces départements, ainsi du reste qu'aux portes de Nantes, à Vertou par exemple, le prix de revient du kilo est de 26,50, 27 et même 28 francs selon la qualité.

Le grossiste doit se dédommager de ses frais de transport, de malaxage et de patente qui peuvent s'élever à un franc environ par kilo. Comment veut-on qu'il puisse revendre au prix de 26 francs ?

Devant cette situation, une délégation de grossistes, d'entrepreneurs et de détaillants s'est rendue à la Mairie, où elle s'est entendue avec M. Ribrac, adjoint chargé de l'affaire, qu'il allait faire son possible pour arranger cela.

L'arrangement escompté n'intervenant pas, une seconde visite fut faite et, cette fois, M. Ribrac répondit qu'il n'y pouvait rien et, du reste, qu'il n'y était pour rien... Et la délégation fut envoyée à la Préfecture, à la recherche d'un certain M. Macé qui... est demeuré introuvable.

Alors, quoi !... de qui se moquent-ils ? Les Nantais manquent de beurre. Une solution rapide est possible et ces messieurs de la municipalité s'avèrent incapables de la trouver. Nous nous doutions déjà qu'en dehors de la politique et de la Franc-Maçonnerie nos conseillers n'étaient point bons à grand-chose. La preuve est désormais faite.

L'on sait parfaitement que la ville de Nantes ne produit pas de beurre ; il faut donc s'en procurer ailleurs. Une coordination des prix s'impose entre la ville et la campagne et même les régions voisines. Si la municipalité maintient son arrêté, la solution ne serait-elle pas de la compétence préfectorale ?

Samedi 7 septembre, la presse nantaise annonçait l'arrestation d'un commerçant nantais, M. Lemonnier, grossiste, 14, rue Félix-Faure, accusé d'avoir entretenu au « Frigorifique » de la rue de l'Arche-Sèche, les 6 et 8 août, six tonnes et demie de beurre...

Pour sa défense, le commerçant argue de la confiscation antérieure de ses stocks et de la nécessité pour lui, grossiste, d'en constituer de nouveaux. D'autre part, l'on sait que la municipalité a rendu un arrêté fixant la vente au détail à 26 francs le kilo.

Or, M. Lemonnier prétend, et cela est exact, que sa marchandise lui revient à 26 fr. 50 et même 27 francs... Peut-on reprocher à un commerçant de ne vouloir pas vendre avec perte ?... Un commerçant doit-il être considéré comme un philanthrope ou comme un homme cherchant à gagner sa vie ?

De notre enquête personnelle, il résulte que M. Lemonnier est un honnête homme, unanimement estimé. Durant toute la guerre, alors que les affaires étaient difficiles, il a conservé la totalité de son personnel se composant environ de 30 personnes. Et ses employés mobilisés ont continué à toucher leur traitement. De plus, considérant que la taxe de 15 % sur les salaires était une charge par trop lourde pour ses ouvriers, il versa de sa poche ladite cotisation depuis sa création.

Pour nous, notre opinion est faite. Il fallait ce bouc émissaire. Il fallait cette arrestation pour apaiser la population mécontente de l'incurie préfectorale et municipale, venant de dirigeants qui se sont avérés incapables de coordonner les prix de ville à ville.

M. Lemonnier est en prison, sa marchandise est vendue à l'encan... Mais ceux-là qui ne savent pas nous gouverner ; ceux-là qui nous feront peut-être mourir de faim cet hiver, conservent leurs places bien assises et leurs gros émoluments à l'abri de toute enquête...

Un bon coup de balai !

YVES KERBRAT.

SAINT-GERMAIN-DU-PINEL

M. Perrier, mis en cause dans notre numéro du 8 septembre, nous écrit pour nous faire connaître qu'il n'est à aucun titre parent du Maire de St-Germain ou de sa secrétaire et que ce n'est nullement par leur intervention qu'il a obtenu un sauf-conduit pour sa voiture. Dont acte.

CHURCHILL EST-IL FOU ?

La guerre de l'Angleterre est conduite et voulue par un homme atteint d'un mal héréditaire et dont le père est mort de folie furieuse

Depuis plusieurs mois, l'Angleterre vit sous une dictature de fait, la dictature de Churchill. C'est Winston Churchill qui conduit la guerre, c'est lui qui refuse de prêter l'oreille au « dernier appel à la sagesse » du Chancelier Hitler. C'est à cause de lui que la lutte gigantesque continue ; et chaque goutte de sang versée l'est par Churchill.

C'est Churchill qui est aussi l'espoir tenace des revanchards français qui, sous les tilleuls du Parc de Vichy, rêvent d'une impossible victoire anglaise. Combien de fois j'ai-je entendue, cette phrase, quand j'étais là-bas, en France « libre » :

— Vous verrez que Churchill gagnera. C'est un tacticien de génie, un Disraeli, un Clemenceau...

Alors, je vais poser le problème Churchill, le seul qui n'ait jamais encore été posé, à ma connaissance. Qui est exactement Winston Churchill ?

On plutôt : Churchill est-il fou ?

Comme Chamberlain, Churchill descend d'une lignée de politiciens et d'hommes d'Etat anglais. Son père et son grand-père étaient à la Chambre des Lords. Son père fut ministre.

Randolph Churchill fut même un excellent ministre, débiteur de première force, jusqu'à la soixantaine environ, jusqu'au jour où, parlant à la Chambre des Lords, il se mit soudain, en pleine séance, à palir, à bafouiller, à bredouiller des paroles sans suite. Puis il dut tout à coup quitter l'Assemblée en donnant tous les signes extérieurs du dérangement cérébral.

Toute l'Angleterre s'émua de ce malaise subit. Peu de temps après, Randolph Churchill partait pour une longue croisière en Afrique du Sud.

Il en revint complètement annihilé, malade, pour tout dire « gâteux », et mourut de sénilité précoce sans avoir jamais pu reprendre sa vie politique.

Le « cas Churchill » passionna l'Angleterre et pourtant aucun journal, aucune revue ne le mentionneront jamais. Ce fut une étonnante conspiration du silence. S'ingénierait-on à ménager le souvenir d'un homme qui avait rendu de grands services à son pays ? Non ! la prude Albion taisait les causes profondes de la folie du « Grand Churchill ».

Da yec'hed Breiz !

D'I J. CADORET, en koun Hanter-Eost.

Tri Vreizad rik e camp eno,
Hag e laremp, a-leiz geno,
Dirak jistr reiz :
— Stokomp hon guer, ha d'imp,
[pôtre],
Ar jistr stouvet... Evomp bepred
Da yec'hed Breiz !

— Petra, hirie, d'imp e konti ?
Peseurt marvailh, pet neventi
Displeget reiz ?
— E kêr Gwened, ar C'horn-
[butun] ; (1)
E kêr Roazon, eun dro lutun...
Da yec'hed Breiz !

Keleier fall eus a Wened,
Dismegaset ar Vretoned,
O tra direiz ;
Hogen, ar Gaou hag e vandenn
A dec'h evel mogedenn...
Da yec'hed Breiz !

Ar Breizad, sonn evel peulvan,
Guz eur barr-avel ne ra van,
Didre'h ha reiz ;
Eur c'hruas d'e skoa hag eun tamn
[fent],
Pion e harze da heuilh e hent ?
Da yec'hed Breiz !

Ar c'helou-all, fromi a ran,
Evel pa glevjen an taran,
Kelo direiz ;
Ebarz Roazon, kêr-benn hon Bro,
C'hoarvezet eun darvoud garo...
Da yec'hed Breiz !

Eur vombezenn a zo tarzet,
Ar Skeudenn-arm bet gwall aozet,
Se n'eo ket reiz ;

Hon Dukez war he doulin noaz ?
Ha gwelot ho peus se biskoz ?...
Da yec'hed Breiz !

Ar Baourkez, skwiz, a c'houlle
Gallout mont d'ober eur bale,
Plac'h ein ha reiz,
Hag he fobl, t'er ha ken pennek,
A gomzas d'ez brezonek...
Da yec'hed Breiz !

Ha, hep beza graet drouk-hunvre,
An Dukez a savas beure
Gant ar sonj reiz,
Mont da tidon Gwened ive
Da laret d'he fobl, a-neve :
Da yec'hed Breiz !

Siouaz ! Bro-C'hall, d'e spered enk,
O klask, bep tro, ar c'hentan renk,
Ar renk direiz ?...
A vras ouz ar Vretoned
Yec'h a-bouez penn, e Gwened :
Da yec'hed Breiz !

Breiziz, koulskoude, a laro :
Bevet hon Breiz, bevet hon Bro !
Komzou ken reiz ;
Bevet Anna, hon Breizadez,
Eun Dukez eo, nann eur vatez.
Da yec'hed Breiz !

N'eo ket dleet, war ma lavar,
Tarza arem gant kalz safar,
Eun dar direiz ;
Nemet, mar tarz, hep goût doare,
Huchomp bepred, dizeblant-tre :
Da yec'hed Breiz !

AR YEODET.

(1) Herriot-Teo.

Faire du neuf ?

Encore un coup, je reviens à l'O.-E. et à son rédacteur J. C.

Le 1^{er} septembre, il nous entretenait d'une « Economie Nouvelle », que je dénonçais, avec raison, comme une « Combinaison Nouvelle » pour la conservation du pouvoir par les vieux requins de la République défunte.

Le 8 septembre, le pauvre J. C. nous apprend que son Economie Nouvelle se révèle « sans principes et sans plan », et il remplit deux colonnes pour nous conter cela.

Ce n'était vraiment pas la peine. C'est une perte de temps et surtout de papier bien inutile en cette époque où l'on manque de tout, même du nécessaire. Nous le savons, nous, et depuis longtemps que, en France, il n'y a jamais eu ni principes, ni plans, ou plutôt il y en avait trop, mais ils étaient faux.

Les dirigeants français, qui n'ont rien prévu, n'ont rien préparé. Et, comme ils n'ont rien appris depuis la grande débâcle, il fera enaud le jour où ils seront vraiment capables d'établir un programme qui tienne, ou un plan qui ressemble à quelque chose de sérieux.

M. J. C. se demande, avec anxiété, comment circuler la « Capital » dans le « Corps du Travail ». L'échelle des salaires « sera-t-elle fixe ou à coulisse ? Il constate amèrement que les œuvres sociales, charges de famille, risques de maladie ou de vieillesse se trouvent compromis.

Et pour nos paysans, qu'a-t-on prévu, organisé ? Rien ! Pardon ! des paroles en l'air, de vagues promesses qu'on sait ne pouvoir tenir. Tout est par terre, tout est à recommencer, mais il n'y a personne pour relever la maison de ses ruines.

« Tout ce que l'on sait, nous avoue ingénument J. C., c'est que « l'organisation nouvelle » (?) que prépare le gouvernement, sera fondée sur la haute sagesse et la généreuse expérience du Maréchal Pétain. »

Comme l'on voit, c'est encore et toujours du laïus. Les hommes d'Etat français continuent à se gargariser de mots ; mais d'actes virils capables de refaire une machine neuve et qui marche, il n'y en a point.

Le problème du pain quotidien n'est même pas résolu pour cet hiver. Il est trop vaste pour ces petites intelligences. On met des « polytechniciens-à-équations » là où il faudrait des hommes droits et de bon sens. Toujours le vieux système des diplômes, quand tout s'écroule de toutes parts.

La IV^e République branle sur ses assises. Hier, les cadres politiques ne valaient pas grand-chose ; aujourd'hui ils ne valent plus rien. Le Maréchal Pétain est le paravent d'une bien triste équipe.

Faire du neuf ? avec qui ? avec quoi ? Les dirigeants ne savent pas ce qu'ils veulent, ni où ils vont. La politique du chien crevé continue.

Mais, pour le Peuple Breton, un soleil d'espoir l'illumine. Des hommes ne lui ont jamais caché la vérité au péril de leur liberté et de leur vie ; ces hommes ont prévu et annoncé les événements que nous vivons ; les vrais représentants de la Bretagne réelle sont de nouveau debout pour la grande lutte avec un programme, un plan, un chef. Un Conseil National ouvert à tous étend son dynamisme au pays tout entier.

L'utopie d'hier va devenir la réalité de demain. La Bretagne Autonome est en marche. La Bretagne Autonome vivra parce que le Peuple Breton a su se donner et reconnaître ceux qui le défendent, ceux qui le protègent, ceux qui construiront la Bretagne Nouvelle, libre, prospère et heureuse.

...Ce qu'aucun gouvernement de Vichy ou d'ailleurs ne pourrait faire pour lui.

M. LANDAIS.

Ceux qui voulaient du sang

La Cour de Riom s'est constituée pour retrouver et juger les responsables de la catastrophe de mai-juin 1940. Il semble qu'actuellement ses enquêtes se circonscrivent au monde politique, diplomatique et militaire. Et cependant, comme le dit le Nouvelliste du Morbihan, du 2 août 1940 :

« Il existe des responsabilités plus lointaines, mais au moins aussi graves. Ces responsabilités ont été encourues par les journalistes qui se sont faits les complices et les propagandistes de cette politique qui devait conduire la France à une catastrophe. »

Au premier rang de ces odieux excitateurs au massacre, nous pouvons citer l'hebdomadaire parisien *Candide*. Relevons seulement pour aujourd'hui ces cris de haine et de mort, parus dans son numéro du 29 mai 1940 (n° 846) :

« Il s'agit de barrer le passage à ce peuple exécrable qui, songeant avec amerume au coup manqué de 1914, espère encore, espère toujours rager notre pays de la carte du monde. Ils n'ont pas changé. Le « Je » venx en finir avec la France », de Hitler, est un très vieux cri de la haine allemande. Et maintenant, il faut les battre. Et on les battra. Une seule issue : la victoire. Et la victoire viendra. Mais jurons que, cette fois, l'Allemand connaîtra le prix de sa défaite. Que l'éternel agresseur sache, et plus jamais n'oublie, quels hommes se sont dressés devant lui. Qu'il expie les crimes de son orgueil. Qu'il sente peser sur lui la main dure des vainqueurs. Que, du moins, nos fils soient certains d'accomplir la tâche dont nous nous sommes laissés frustrer. Ils feront la paix de leur guerre : une paix implacable et sans respect des protocoles, une paix de soldats, l'épée jetée de tout son poids dans la balance. »

— VOUS VOULEZ L'AUTONOMIE DE LA BRETAGNE ? CELA VEUT-IL DIRE QUE LES BRETONS SERONT « ENTRE EUX » ET RIEN « QU'ENTRE EUX » SUR LEUR TERRITOIRE ?

— Exactement, le Peuple Breton formant une communauté ethnique, spirituelle, sociale, économique.

— CEPENDANT, N'Y AURA-T-IL PAS PLACE POUR LES ÉTRANGERS EN BRETAGNE ?

— Il y aura évidemment place pour les TOURISTES, les ESTIVANTS, les étrangers AYANT ACQUIS DES DROITS à la reconnaissance du pays, les SAVANTS reçus avec des honneurs mérités, les GRANDS ARTISTES en tournée, etc., à condition, bien entendu, que ces étrangers ne détournent ni n'exploitent les richesses du pays, qu'ils ne s'immiscient aucunement dans les affaires publiques, qu'ils soient de mœurs irréprochables et d'une correction parfaite à l'égard du pays qui les reçoit.

— MAIS LES BRETONS EUX-MEMES... POURRONT-ILS SE RENDRE A PARIS, A BERLIN, A NEW-YORK, POURRONT-ILS EN UN MOT FRANCHIR LES LIMITES DU PAYS ?

— CELA VA DE SOI et même, vu l'extension des échanges entre la Bretagne, la France et les pays d'Europe et d'outre-mer, du fait, justement, de l'autonomie, beaucoup de Bretons seront appelés à voyager. Seulement, au lieu d'aller mendier leur pain de par le monde, comme c'est le cas actuellement, ils voyageront soit pour vendre à l'étranger les produits de l'industrie et du sol bretons, — soit pour leur plaisir.

— ON M'AVAIT DIT QUE SI LA BRETAGNE ÉTAIT AUTONOME, JE N'EN POURRAIS PLUS JAMAIS SORTIR.

— C'est absolument FAUX et RIDICULE, attendu qu'un pays, quel qu'il soit, n'a jamais vécu uniquement dans ses frontières. N'importe qui pourra donc, à toute heure et pour tout lieu, franchir celles de la Bretagne s'il n'y est pas retenu par les autorités judiciaires pour délits de droit commun.

— JE POURRAI DONC VENDRE MES HUITRES, MES CHOIX-FLEURS, MON VIN EN FRANCE ET AILLEURS ?

— Non seulement vous pourrez vendre tout cela à l'étranger, mais encore la Bretagne Autonome vous y aidera puissamment en allégeant les impôts, les droits, en supprimant les lenteurs administratives et les paperasseries inutiles, et en favorisant l'exportation de tout son pouvoir par des accords commerciaux enfin librement signés.

— ET L'ÉTRANGER POURRA ÉGALEMENT ME VENDRE CE DONT J'AI BESOIN ?

— Évidemment. Et si jamais quelqu'un vous fait, désormais, les objections que vous venez de me présenter, répondez-lui ainsi que je vous ai répondu, par la RAISON, car les autonomistes sont des Bretons ESSENTIELLEMENT RAISONNABLES.



DANS LES COTES-DU-NORD

La Cie LEBON et les cultivateurs

On rapporte que la C^{ie} Lebon aurait demandé aux cultivateurs de la région 3.000 francs par jour pour location d'un moteur électrique dans le canton nord de Saint-Brieuc, y compris le courant.

Outrés, des fermiers eurent recours à un entrepreneur qui leur prit 80 francs pour le courant. Quant au moteur, il est certain qu'il ne leur prit pas 3.000 francs.

Nous n'avons pas d'autres détails, mais la C^{ie} Lebon a déjà suscité bien des colères par ses abus, à tel point qu'un curé de campagne dut inviter en pleine chaire ses paroissiens à protester contre ses façons.

A quand la marée-motrice de la baie de Saint-Brieuc, qui nous délivrera des tarifs exorbitants des rois du jour ?...

LES HARAS BRETONS

Nous lisons dans notre confrère *La Dépêche de Brest* un article de M. Y. Duigou posant la question de l'établissement, article auquel il est répondu par le colonel Charpy dans l'*Ouest-Eclair*.

Les deux signataires sont d'une compétence indiscutable à ce sujet ; mais M. Duigou semble s'aventurer un peu quand il affirme qu'il faut supprimer les haras nationaux et laisser subsister l'établissement privé.

Il ne faut pas perdre de vue que les stations privées d'étalons étaient, comme toutes les entreprises agricoles de longue haleine, mises en péril par la diminution de la stabilité familiale.

En attendant que cette stabilité renaisse, le contrôle de l'Etat est nécessaire.

Nous ne sommes pas étatistes ; mais, dans un pays où tout est à refaire, il est utile que l'Etat garde la direction des Haras nationaux jusqu'à leur prise en charge par des Associations agricoles capables de les gérer. Les Haras français étaient devenus, comme les Eaux et Forêts et les Tabacs, une espèce de fief pour un certain clan.

Nul doute qu'après la réforme nécessaire, les Haras nationaux Bretons seront un stimulant pour les éleveurs privés, et qu'ils collaboreront à l'amélioration de cette race chevaline qui est une des richesses de la Bretagne.

LE COIN DU PAYSAN

La fabrication du cidre

La récolte des pommes sera belle cette année. Mais, faute d'essence, on ne pourra pas, dans certaines exploitations, faire travailler des broyeur et des pressoirs à moteurs. A cause des difficultés de transport, on ne pourra peut-être pas, dans certains cas, renouveler un matériel détérioré.

Je voudrais dans cet article vous décrire un pressoir que j'ai vu fonctionner et qui est fort simple à construire : le plateau inférieur est comme tous les plateaux de pressoirs à vis. Mais tout le mécanisme de serrage se réduit à un écrou en croix et à un cabestan.

La croix présente quatre ouvertures latérales ou sont introduites quatre poutrelles reliées entre elles par un câble métallique ou simplement des cordes que l'on tend à la manière des cordes des scies à bois.

Le cabestan est appuyé du haut à une poutre du plafond et la base sur un socle de bois bien encastré dans le sol. Une corde déroulée du cabestan est accrochée à l'extrémité d'une poutrelle. Une ou deux personnes agissant sur le levier du cabestan amènent la poutrelle à hauteur du cabestan, dans le sens du serrage. On obtient ainsi, selon la longueur du levier, une très grande force.

La croix est facile à construire chez un fondeur assez bien équipé. Tout le mécanisme de bois sera fabriqué par le charbon du pays.

Un pressoir dont le mécanisme de serrage est cassé peut être ainsi utilisé avec un minimum de frais. Je suis à la disposition des lecteurs qui désireraient des précisions, contre 2 francs en timbres pour frais de correspondance. BARSÉGAL.

La Situation Militaire

(Suite de la 1^{re} page)

Alors que Londres semble voué à l'anéantissement, les opérations militaires d'Afrique, restées stationnaires depuis l'évacuation de la Somalie par les Anglais, entrent brusquement dans une nouvelle phase. Les forces italiennes ont déclenché leur offensive contre les forces britanniques qui se trouvent en Egypte. Celles-ci s'élèvent à environ 120.000 hommes. L'Italie doit disposer de 260.000 hommes. Il semble que l'offensive italienne doive être menée par des formations motorisées aidées par l'aviation.

Dès le début, la radio anglaise annonce une victoire... italienne : les Italiens ont pénétré en Egypte et ont occupé la ville de Saloum, évacuée par les Anglais. Sous le commandement du maréchal Graziani, les colonnes italiennes s'avancent rapidement dans le désert de Lybie.

NOS CONTES

YVONA



ENTEMENT Yvona referma la porte de sa chambre. C'était une petite pièce sous les toits, grande comme un mouchoir de poche, mais Yvona l'aimait. Ici, elle se sentait chez elle, c'était comme un prolongement du pays, tandis qu'au dehors... l'appartement de ses maîtres... Il y avait bien, sur le piano du salon, un petit joueur de biniou, pauvre statuette sans valeur que la fille de Madame avait trouvée jolie, et qui était tolérée parce que, vraiment, le sujet avait un air tout à fait sympathique...

Combien de fois le regard d'Yvona s'était dirigé vers lui, lorsque son âme emplie de nostalgie évoquait le pays...

Ce soir, après une journée fatigante, Yvona est venue se reposer. Ce soir, c'est une halte, demain, dès le point du jour, le travail recommencera.

Mais, avant de se coucher, Yvona médite... Dans son esprit enfiévré passent, rapides, des visions de là-bas... La sœur rumeur du Paris qui s'agite ne parvient plus à ses oreilles. Ce qu'elle entend, c'est la grande voix des flots, le bruit des vagues qui, par delà la dune, meurent sur le sable fin... Ce qu'elle voit, ce n'est pas le décor triste et banal de cette « chambre de bonne », c'est la chaumière blottie près d'un buisson d'arbustes, la chaumière dont le toit de paille est tout fleuri l'été, ce sont les filets de pêcheurs qui séchent le long du mur, l'étroit jardin qui s'ouvre sur la mer...

Où, Yvona avait laissé tout ça, un brumeux matin d'hiver, où le froid pénétrait les vêtements et vous glaçait les membres. Le grand Paris l'avait effarouchée; elle s'était sentie d'autant plus triste et plus isolée que, dès le soir, il lui avait fallu laisser son costume...

Mais il fallait vivre, les parents étaient pauvres et les enfants nombreux...

Aujourd'hui, Yvona est triste. Voici deux mois qu'elle a quitté la Bretagne; elle a soif de la revoir, de courir sur la grève en écrasant sous ses pieds les coquilles éparées, de s'asseoir sur les rochers, de sentir sur son visage et ses bras nus le souffle de la brise...

Avec des gestes de coupable, elle ouvrit son sac et compta sa fortune. Elle avait près de cinq cents francs. Le mois était commencé depuis huit jours, mais tant pis, avec joie, elle abandonnerait tout pour s'enfuir vers le pays...

Hâtivement, elle griffonna quelques mots pour sa patronne, lui demandant pardon, exposant son désir de revoir sa Bretagne...

Avec précaution, doucement, elle descendit du dernier rayon du

placard où il était niché, le carton contenant son costume. Pieusement, elle dénoua les ficelles, écarta les papiers, souleva un pan de la jupe, y posa ses lèvres...

Elle referma la boîte, la ficela. Un moment, son regard erra autour d'elle comme pour un adieu, puis elle s'habilla et sortit. Bientôt, dans une heure, elle prendrait le train pour le pays. En arrivant, elle serait grondée, c'est sûr, mais on pardonnerait vite et elle retrouverait sa place dans la maison familiale...

Le lendemain, M^{me} Brachet, sa patronne, lasse de l'appeler, monta dans sa chambre. Ses yeux s'humectèrent à la lecture de la lettre et son cœur se tordait. Combien de fois, elle aussi, avait-elle tenté de s'évader de Paris, de rejoindre une petite maison de pierres blanches, là-bas...

Le départ d'Yvona fut diversement commenté. La concierge affirma que cette petite pimbêche était plus perverse que l'on ne croyait et que, certainement, ce n'était pas chez elle qu'elle était repartie... Mais Yvona ne s'en souciait pas. A cette heure-là, un brin de genêt entre les dents, elle était étendue sur la plage, regardant les nuages blancs courir dans le ciel de sa Patrie enfin retrouvée, humant les parfums apportés par la brise, âcres senteurs de marée, odeurs tièdes des goémons échoués sur les roches.

ANNY YANN.

Ecoutez le glas !...

La France est un îlot de sucre qui fond. (GIDE.)

Cette belle nation se suicide. (ROOSEVELT.)

Ce peuple se détruit lui-même. (KIDD.)

C'est « La France qui meurt ». (WIDMER.)

C'est la fin d'un grand pays, et la fin de toutes la plus honteuse, la fin par l'indignité de vivre. (Ferdinand Buisson.)

Jamais on n'a vu spectacle plus tragique, une grande nation se regarde mourir et mourir d'une mort dégradante sans même daigner faire l'effort qui la sauverait. (ROSSIGNOL.)

Le fait dominant du 20^e siècle sera la disparition de la France. (LEROY-BEAULIEU.)

(Extrait du Bulletin officiel de la Fédération Nationale Catholique.)

Au travail pour la Bretagne !

NANTES

Réunion hebdomadaire

Le lundi 9 septembre a eu lieu la Conférence hebdomadaire des membres du Comité de Nantes. Cette fois, c'est M. Rousseau qui nous a entre-tenus du « Nationalisme Breton ». Reprenant l'histoire du peuple breton des son origine, il nous a expliqué lumineusement comment il porte en lui toutes les notes qui caractérisent une nation et la constituent essentiellement : la race, la langue, le territoire, les traditions, la religion, l'indépendance.

Habitant d'abord l'île d'Albion qu'on a depuis, à cause d'eux, nommée Grande-Bretagne, les Bretons, d'origine celtique, ont été parmi les plus anciens habitants de l'Europe. Ils avaient longtemps avant J.-C. leurs lois, leurs coutumes, et formaient des nations puissantes. Ils ne furent conquis que partiellement par les Romains et surent garder leurs caractéristiques fondamentales, la langue et les institutions. Plus tard, une partie des Bretons, à la suite des invasions saxonnes, passa en Armorique dont la population, quoique également d'origine celtique, s'était presque complètement romanisée. Les Bretons de l'île s'arrangèrent d'abord plus ou moins pacifiquement avec les Armoriciens. La politique franque intervenant, des guerres éclatèrent (invasions de Pépin, de Charlemagne, de Louis le Débonnaire) qui se terminèrent, grâce à une puissante politique, Nomenée, par la constitution d'un royaume unique breton, comprenant toute la Bretagne bretonnante, les pays de Rennes et de Nantes, et s'étendant jusqu'à Angers et dans le Cotentin. A ce propos, le conférencier salue la grande figure, trop ignorée, du comte Lambert, de Nantes, qui fut avec Nomenée le grand artisan de l'unité bretonne.

Bien ! bonjour, Monsieur (Abel) Durand ! Mais croyez-vous que nous allons vous laisser dépecer la Bretagne ?

Viennent les invasions normandes, la Bretagne, un moment conquise, est libérée par Alain Barbe-Torte qui fait de Nantes sa capitale. Depuis ce temps, cette ville a joué dans la vie de la Bretagne un rôle de tout premier plan. Nous ne pouvons que suivre l'orateur dans les développements qu'il donne de la Bretagne-Nation, à travers toute l'histoire. Soit indépendante, soit unie avec la France, la Bretagne a toujours entendu maintenir ses droits. Elle a lutté contre la tyrannie royale (témoins les Bonnets Rouges de Le Balp et la Conspiration de Pontcalec) et contre la Révolution qui lui enleva ses privilèges.

Au cours des XIX^e et XX^e siècles, ses fils n'ont cessé de protester contre les abus du pouvoir central, ainsi que le prouvent toutes les Associations qui se sont créées, pour maintenir les droits bretons, et les protestations et les pétitions multiples contre l'os-

cisme dont est frappée la langue bretonne. L'orateur conclut en disant que le temps est venu pour la Bretagne de s'affirmer encore davantage comme nation, et de ressaisir ses droits complets.

Cette conférence fort appréciée des auditeurs a été couverte, comme elle le méritait, d'applaudissements.

Notre Service Social

Nous n'avons fait jusqu'ici ni miracles, ni merveilles car, né d'hier, notre service ne peut encore faire des pas de géants; cependant, nous nous enorgueillissons de nos premiers résultats.

Cette semaine, dix inscriptions à notre Fédération des Travailleurs Bretons.

Nous avons procuré du travail à trois de nos adhérents et procuré à deux autres le moyen de subsister en attendant leur première paye.

Grâce au dévouement d'un médecin faisant partie de notre Comité, nous avons permis à un de nos adhérents, atteint d'une maladie grave et sans ressources, de recevoir les premiers soins que nécessitait son état et son envoi rapide dans une maison de convalescence.

On est venu nous demander des renseignements et des conseils. On nous a écrit. On nous connaît, on vient à nous.

On nous demande du personnel pour les vendanges et un ménage pouvant gérer une entreprise de viticulture.

Ecrivez-nous. Venez nous voir.

L'hiver approche, il sera pénible; nous demandons à nos amis de Nantes de nous faire parvenir les vêtements ou autres objets utiles dont ils n'ont plus l'emploi ou dont ils voudraient se dessaisir; nous en avons le placement.

Nous tenons à féliciter la Direction d'un important magasin de Nantes où nous avons constaté la présence de plusieurs apprentis.

Les employeurs soucieux de leurs intérêts et de la prospérité de leurs entreprises doivent suivre cet exemple et avoir le souci de l'apprentissage et de l'orientation professionnelle.

Séjour du Comité : 27, rue Guibal (Terminus Tramway Monselet).

Rédaction de l'« Heure Bretonne » : Les articles et la correspondance concernant la rédaction nantaise doivent être adressés à M. Yves Kerbrat, au Siège.

Secrétariat et Service des Prisonniers : Tous les jours, de 9 à 12 heures et de 15 à 20 heures (sauf le dimanche).

Service des Travailleurs Bretons : Tous les soirs, de 19 à 20 heures.

Cours de langue bretonne : Le lundi, à 18 heures.

Cours d'Histoire de Bretagne : Le lundi, à 19 heures.

Ces cours sont ouverts à tous. Prière de s'inscrire au Siège.

A partir du numéro prochain, une nouvelle rubrique : **LE PAYS LABORIEUX** due à l'initiative et à l'activité de nos amis du C. N. B. de Nantes.

Comité de St-Nazaire

Nous informons nos lecteurs de la presque-généralisation de la formation d'un Comité Breton à Saint-Nazaire, ainsi que d'une Bibliothèque bretonne « Leordi Breiz ». Le siège de ces deux organisations se trouve 97, rue du Maine, à Saint-Nazaire. Permanence de 9 à 11 heures et de 14 à 18 heures. Réunion d'étude tous les samedis soir.

Le Comité s'occupe d'organiser la vente du journal à la criée dans toute la presqu'île guérandaise de la formation d'un Comité Breton à Saint-Nazaire, ainsi que d'une Bibliothèque bretonne « Leordi Breiz ». Le siège de ces deux organisations se trouve 97, rue du Maine, à Saint-Nazaire. Permanence de 9 à 11 heures et de 14 à 18 heures. Réunion d'étude tous les samedis soir.

ATELIER de GRAVURE
Maison Bretonne
7, rue HOCHÉ RENNES

Ludovic BRIAND
PHOTOGRAPHIE
CENTRALE
4, Rue Jean-Jaurès, 4
RENNES
La Photographie des Gens de Goût

PROCUREZ-VOUS :
DAN BREEN
MON COMBAT
POUR L'IRLANDE
Un ouvrage qu'il faut lire.
Franco : 22 fr.
GWENN HA DU
La Société secrète qui a juré de rendre à la Bretagne son indépendance.
Franco : 13 fr. 50.
EDITIONS DU LEON.
LANDERNEAU (Finistère).

POUR LA PROPAGANDE

Louis Jean, Fouesnant, 80 fr.; Louis Dorval, Pouldreuzic, 80 fr.; Le Roy, Rospendon, 80 fr.; Le Glaz, Rospendon, 80 fr.; Anonyme, Brest, 80 fr.; Colet, Saint-Malo, 10 fr.; Hédé, 5 fr.; Hédé, 10 fr.; Louis Bévan, 10 fr.; Anonyme, 50 fr.; Mad ha Ronan Alan, 100 fr.; Châteaudren, 60 fr.; Poignand, 50 fr.; Panaget, Saint-Malo, 80 fr.; Sirodot, Ploaré, 200 fr.; Julien, Le Rheu, 7 fr.; Hennaff, Saint-Yvi, 5 fr.; prisonnier, 5 fr.; Pour libérer un prisonnier, 25 fr.; Pour K. B. B., 10 fr.; Anonyme, Rennes, 50 fr.; Kermabon, La Baule, 50 fr.; Le Roux, Saint-Malo, 10 fr.; Eun tam soavon, 2 fr.; Rognais, 100 fr.; Chollet, 10 fr.; Costard, 20 fr.; Anonyme, Saint-Cast, 100 fr.; Anonyme, Feins, 20 fr.; Anonyme, Melrand, 10 fr.

L. Guingamp, 10 fr.; R. V. Guingamp, 10 fr.; Anonyme, 10 fr.; Anonyme, 5 fr.; Les Petits Bretons, 80 fr.; Renaud, 100 fr.; Gelfray, 500 fr.; Anonyme, Carhaix, 100 fr.; Malicet, Saint-Malo, 50 fr.; D' Legoff, Dinard, 100 fr.; Benezay, Dinard, 200 fr.; Anonyme, 20 fr.; Rennes, 10 fr.; Pacé, 10 fr.; Le Meur, Concarneau, 50 fr.; Deux Commerçants Briochins, 5.000 fr.; Un Prêtre de Basse-Bretagne, 500 fr.; Catholique et Breton, 2.000 fr.; V. G. Concarneau, 1.500 fr.; Quatre Amis de Belle-Ile, 3.000 fr.; Breiz da virviken, 300 fr.; Pour la libération des Bretons, 1.700 fr.; Un industriel breton, 2.000 fr.; Un Nationaliste Breton, 200 fr.; Section de Paris : souscription pour propagande, 400 fr.; J. M. Paris, 10 fr.

War-raok Kornog, 50 fr.; Anonyme Plémur, 50 fr.; Un Prêtre nationaliste, 100 fr.; Mellesse, 5 fr.; Anonyme, 10 fr.; Anonyme, 15 fr.; Anonyme, 10 fr.; La Boussac, 5 fr.; La Boussac, 5 fr.; M. Riou, à Nantes, 100 fr.; Anonyme, 40 fr.; Anonyme, 20 fr.; Anonyme, Rennes, 20 fr.; Rennes, 10 fr.; Anonyme, 15 fr.; M. B., 10 fr.; M. Aury, 300 fr.; M. de Villers, 200 fr.; Mendès à Landivisiau, 10 fr.; Anonyme, 1 fr.; Anonyme, 10 fr.; Rennes, 5 fr.; L. 20 fr.; Anonyme, 10 fr.; Cancale, 5 fr.; Pont-Abbé, 5 fr.; Un Industriel nantais, 4.000 fr.; Un Commerçant rennais, 6.000 fr.; D' Dorval, 100 fr.; Noyal, 50 fr.; Anonyme, 8 fr.; Anonyme, 10 fr.

L'EUROPE
RENNES
Téléphone 23-85

PETITES ANNONCES

BRETONNANTE, 45 ans, nationaliste, certifiés, demande emploi cuisinière-femme de chambre ou autre. — Ecrire Comité Nantes, 27, rue Guibal.

BRIGADIER BOULANGER demande place. — S'adresser au Journal.

Si vous avez besoin d'OUVRIERS BOULANGERS, adressez-vous à Joseph Thomas, boulanger à Kergroas, en Plounevezel, par Carhaix (Finistère).

CHAUFFEUR, jeune et actif, ayant pratique mécanique automobile, demandé pour service de la Rédaction. Adresser références au Journal.

STALAG VIII C. (ALLEMAGNE)

Jaffray François, Etalles (C.-du-N.), Saint-Brieuc. — Jamet Isidore, Vieux-Bourg (C.-du-N.). — Jan Pierre, Aigné (I.-et-V.). — Jégou Marcel, Moustéru (C.-du-N.). — Jambu Aristide, Corps-Nuds (I.-et-V.). — Jeuland Isidore, Montreuil-des-Landes, Taillis (I.-et-V.). — Le Jallé Pierre, Lauzach (M.). — Jolu Louis, Brennilis (F.). — Jossa Louis, Escoubac-La Baule (L.). — Jumi Joseph, Souvache (L.-L.). — Jugué Emile, Bourbriac (C.-du-N.). — Jugué Emile, Bourbriac (C.-du-N.). — Jaffré François, Leuhan (F.). — Jaulin Paul, Connère (Sarthe), Rennes. — Jolivet Joseph, Josselin (M.). — Jacq François, Le Ponthou (F.). — Saint-Pol-de-Léon (F.). — Jambon Vincent, Laz (F.). — Jaffredo Ferdinand, Guern (M.). — Pontivy. — Le Jeune Pierre, Morlaix (F.). — Cal-lac (C.-du-N.). — Jovan Hubert, Rian-tec (M.). — Joffard André, Nantes, Rennes. — Jacq Yves, Plévin (C.-du-N.). — Jaffray Hippolyte, Trébrout (F.). — Le Croisic. — Jéhanno Mathurin, Buby (M.). — Jannic Michel, Guilers-sur-Goyen (F.). — Saint-Ouen (Seine). — Jaffray Gabriel, Quilly (M.). — Jégou Jean-Marie, Plouay (M.). — Jégondy Léon, Kerfour (M.). — Janel Joseph, Caudan (C.-du-N.). — Lannion. — Janvier Alphonse, Rougé (L.-L.). — Rennes. — Joly Henri, Locmaria-Grandchamp (M.). — Elbeuf (Seine-Inf.). — Jacob François, La Boussac (I.-et-V.). — Jézéquel Jean-François, Plouzé-védé (F.). — Jean Emile, Saffré (L.-L.). — Le Jan Adolphe, Plougonver (C.-du-N.). — Le Jan Adolphe, Pleurtuit (I.-et-V.). — La Richardais (I.-et-V.). — Jestin François-Marie, Plougonver (F.). — Jourdan Emile, Dou-de-Bretagne (I.-et-V.). — Epignac (I.-et-V.). — Jolinet Etienne, Guillevine (F.). — Julien Yves, Ploné-vez-Quintin (C.-du-N.). — Le Jallé Marcel, Noyal-Muzillac (M.). — Jan Alexis, Lorient, Nantes. — Jovan René, Elven (M.). — Inzinzac (M.). — Joannet Théodore, Saint-Hervé (C.-du-N.). — Jaffrezou Henri, Redéné (M.). — Cléguez (M.).

Jagouty René, La Gacilly (M.). — St-Martin-sur-Tréz. — Kermoas André, Plougonver-Trest (F.). — Kerloch Jacques, Plouhinec (F.). — Kerloch Ollivier, Nantes. — Kerguidiff Guillaume, Taulé (F.). — Kervarec Marcel, Brasparts (F.). — Kerneil Michel, Plougonver-Lanvern (F.). — Dinan (C.-du-N.). — Kervorn Jean, Clôître-Saint-Thégonne (F.). — Kervarec

Notre 7^e Liste de Prisonniers Bretons

François, Buby (M.). — Kerambellec Ernest, Callac (C.-du-N.). — Kerneuc Lucien, Plouhinec (M.). — Kerepichon Roger, Paris, Paramé (I.-et-V.). — Kérzore Louis, Plonévez-du-Faou (F.). — Kermagoret Maxime, Nantes. — Kerichen Pierre, Kervelez, en Serigne (F.). — Keranflech Bénigne, Bré-lévenec (C.-du-N.). — Trébeurden (C.-du-N.). — Kéraval André, Quimper (F.). — Kerno Alexandre, Tréogat (F.). — Penhars (F.). — Knoepfert Charles, Lorient. — Kerraullas Pierre, Brie-de-Podet (F.). — Kerfeunteun (F.). — Kergoat Emmanuel, Brest, Paris. — Kerviche Louis, Treffléan (M.). — Kershero Adolphe, Port-Louis (M.). — Landeran (M.). — Kerfant André, Bé-gard (C.-du-N.). — Kerlirzin Yves, Plouégat (F.). — Kervadec Joseph, Grandchamps (M.). — Kéravac Pierre, Plouzévet (F.). — Nantes. — Kérnès Jean, Carhaix (F.). — Kervran Jean, Landrévarzec (F.). — Quimper. — Kergoat Emile, Saint-Thégonne (F.). — Saint-Martin-de-la-Lieue (Calvados). — Ker-bourion Eugène, Plouzélabier (C.-du-N.). — Kervinno Marcel, Pluméliau (M.). — Kerdreux Paul, Crozon (F.). — Kerviquet Yves, Mellac (F.). — Kermabon François, Persquen (M.). — Neully-sur-Seine.

Lemaitre Jean, Couëron (L.-L.). — Labilloy Jean, Trédion (M.). — Bonneval (E.-et-L.). — Lorré François, Trévilan (C.-du-N.). — Saint-Brieuc. — Lemerier Victor, Availles (I.-et-V.). — La Ramée (I.-et-V.). — Laméziec Guy, Elliant (F.). — Lescouézec Albert, Noyal-Muzillac (M.). — Laurent Jean, Cast (F.). — Pen-naros, en Landrévarzec (F.). — La-verge Joseph, Guiseric (M.). — Le Lay François, Plouray (M.). — Rostreviers (C.-du-N.). — Le Liboux Louis, Guern (M.). — Liger Joseph, Villamée (I.-et-V.). — Lhopitalier Emmanuel, Sérént (M.). — Laferrère Roger, Inzinzac (M.). — Hennebont (M.). — Lestard Francis, Gossé (I.-et-V.). — Latéte Yves, Pierrec (L.-L.). — Leraux Jean-Marie, Hennebont. — Landrien Charles, Quimper. — Lenormand Marcel, Plouhinec (C.-du-N.). — Lemons André, Trédrez (C.-du-N.). — Lennon Guillaume, Elliant (F.). — Leroux Victor, Trémeur (C.-du-N.). — Landrein François, Scaër (F.). — Larhant Yves, Ergué-Armel, Kervran-Ploumelin (F.). —

Lucas Alfred, Ploubannalec (F.). — Tré-méoc (F.). — Le Lardie Jean, Guéméné-sur-Scorff (M.). — Lucas Hubert, Saint-Gilles-Pligeaux (C.-du-N.). — Leroy André, Paris, Nantes. — Le-moine François, Québriac (I.-et-V.). — Guipel (I.-et-V.). — Léon Alexandre, Landerneau (F.). — Tréhou (F.). — Leray André, Combourg (F.). — Châteaulin (F.). — Lagathu André, Plougastel-Daoulas. — Lebeu Eugène, Saint-Nazaire (C.-du-N.). — Loro Guillaume, Langot (C.-du-N.). — Lofficiel François, Poul-louen (F.). — Carnot (C.-du-N.). — Le-gendre Henri, L'Hermite (I.-et-V.). — Rennes. — Lemonnier Eugène, Saint-Arron (C.-du-N.). — Yffignac (C.-du-N.). — Launay Georges, Coudray-Plessé (L.-L.). — Guéméné-Penfao (L.-L.). — Lerique Jean, Nantes, Paris. — Lasse-roche Augustin, Castres (Tarn), Rennes. — Lemaitre Alphonse, Baud (M.). — Fontenay (S.-et-O.). — Lunel Francis, Jantzé (I.-et-V.). — Lirzin François, Plougras (C.-du-N.). — Le-taldec François, Lanrodec (C.-du-N.). — Chartres (E.-et-L.). — Leroie Joseph, Lannion. — Louis Francis, Liffé (I.-et-V.). — Joinville-le-Pont. — Lucas Robert, La Plaine-sur-Mer (L.-L.). — Sainte-Marie-sur-Mer (L.). — Lofficiel Fran-çois, Poulouen (F.). — Loeuffret (F.). — Lemoine Alcide, Laurels (C.-du-N.). — Lanneau Jean, Mauves-sur-Loire (L.-L.).

Laurent Yves, Plougonver (C.-du-N.). — Cosquer-Guermel (C.-du-N.). — Léoniste Joseph, Plougras-Ploudalmé-zau (F.). — Langlo Alban, Saint-Avé (M.). — Ruliac (M.). — Lorin Charles, Plouézet (C.-du-N.). — Longuyon (M.-et-M.). — Le Lagadec Félix, Saint-Avé (M.). — Saint-Nolff (M.). — Louargat Albert, Carrel (C.-du-N.). — Glomel (C.-du-N.). — Leroux Vincent, Cléguez (M.). — Lorient Georges, Chémère (L.-L.). — Le Page Philippe, Pleyben (F.). — Lorient Jean, Poulouen (F.). — Kergloff (F.). — Laigo Raymond, Mor-réac (M.). — Nantes. — Legoux Raymond, Saint-Omer-de-Blanc (L.-L.). — Blain (L.-L.). — Laurent Bastien, Lorient (M.). — Nantes. — Lédéque Jean, La Chapelle-Chaussée (I.-et-V.). — Vezin-le-Coquet (I.-et-V.). — Lahaye Yves, Plévin (C.-du-N.). — Landel Albert, Bain-de-Bre-tagne (I.-et-V.). — Launay Jules, Lou-déac (C.-du-N.). — Loussot Jean, Mor-

laix (F.). — Le Lem Jean, Plodren (L.-L.). — Saint-Nazaire (L.-L.). — Lejeune Yves, Plougonven (F.). — Argenteuil (S.-et-O.). — Lezouy Jean, Vieux-Marcé (C.-du-N.). — Paris.

Labert Antoine, Vannes (M.). — Angers (M.-et-Loire). — Louapre Jean-Pierre, Aigné (I.-et-V.). — Lescot Jean-Marie, Paul (C.-du-N.). — Duault (C.-du-N.). — Lassalle Ernest, Saint-Alban (C.-du-N.). — Saint-Brieuc. — Lecomte Emile, Bais (I.-et-V.). — Noé-Blanche (I.-et-V.). — Lemonnier Joseph, Rimont (I.-et-V.). — Marcellé-Raoul (I.-et-V.). — Le Large Désiré, Radenac (M.). — Launay Ju-lien, Saint-Brandan (C.-du-N.). — Lu-bin Emile, Vieux-Boneg (C.-du-N.). — St-Gilles-Pligeaux (C.-du-N.). — Laurent Charles, Lanhouarneau (F.). — Leblay Edouard, St-Méen-le-Grand (I.-et-V.). — Rennes. — Le Lay Jean, Saint-Cannan (C.-du-N.). — Lechaux Armand, Bre-chauz Marie, Romillé (I.-et-V.). — Legout Joseph, Quimper (F.). — Port-Louis (M.). — Le Luherne Elie, Saint-Nolff (M.). — Elven (M.). — Levier Henri, Evran (C.-du-N.). — Les Iffs (I.-et-V.). — Langevin Robert, Nantes. — Léon Eugène, Nantes, Paris. — Lemarchand Guillaume, Saint-Guilroux (I.-et-V.). — Lesoult Pierre, Redon (I.-et-V.). — Lu-cas Jean, Douarnenez (F.). — Champigny-sur-Marne (Seine).

Lainé Germain, Trévé (C.-du-N.). — Saint-Thélo (C.-du-N.). — Lallien Jo-seph, Loundac (C.-du-N.). — Lecallo Henri, Batz (L.-L.). — Lefebvre Julien, Erquy (C.-du-N.). — Latzet Lucien, Berrien (F.). — Paris. — Lion Jean, Cam-blet (I.-et-V.). — Loire Michel, Rennes (I.-et-V.). — Lemonnier Pierre, La Ba-zouges-du-Désert (I.-et-V.). — Lau-neau Jean, Mauves-sur-Loire (L.-L.). — Lanic Mathurin, Nézain (M.). — Malgué-nac (M.). — Léon Ernest, Ploudiry (F.). — Plouyé (F.). — Louis Francis, Nouvoitou (I.-et-V.). — Loutat Joseph, Clion-sur-Mer (L.-L.). — Latné Mau-ric, Plémet (C.-du-N.). — Coëtlogon (C.-du-N.). — Lebeu François, Saint-Lyphard (L.-L.). — Leprière Léon, Balazé (I.-et-V.). — Montreuil-des-Landes (I.-et-V.). — Léguen Jean, Kerfour (M.). — Pontivy (M.). — Lamoureux Jo-seph, Pluvigner (M.). — Brandivy (M.). — Leclerc Emile, Maure-de-Bretagne (I.-et-V.). — Les Brûlais (I.-et-V.). — Lucas Gabriel, Sauzon (M.). — Lorient (L.). — Lambier Jean, Argentré-du-Plessis

(I.-et-V.). — Rennes (I.-et-V.). — Laga-dec Jean, Kernével (F.). — Scaër (F.). — Lanoquet Henri, Rennes (I.-et-V.). — Amanlis (I.-et-V.).

Labert Antoine, Vannes (M.). — Angers (M.-et-Loire). — Louapre Jean-Pierre, Aigné (I.-et-V.). — Lescot Jean-Marie, Paul (C.-du-N.). — Duault (C.-du-N.). — Lassalle Ernest, Saint-Alban (C.-du-N.). — Saint-Brieuc. — Lecomte Emile, Bais (I.-et-V.). — Noé-Blanche (I.-et-V.). — Lemonnier Joseph, Rimont (I.-et-V.). — Marcellé-Raoul (I.-et-V.). — Le Large Désiré, Radenac (M.). — Launay Ju-lien, Saint-Brandan (C.-du-N.). — Lu-bin Emile, Vieux-Boneg (C.-du-N.). — St-Gilles-Pligeaux (C.-du-N.). — Laurent Charles, Lanhouarneau (F.). — Leblay Edouard, St-Méen-le-Grand (I.-et-V.). — Rennes. — Le Lay Jean, Saint-Cannan (C.-du-N.). — Lechaux Armand, Bre-chauz Marie, Romillé (I.-et-V.). — Legout Joseph, Quimper (F.). — Port-Louis (M.). — Le Luherne Elie, Saint-Nolff (M.). — Elven (M.). — Levier Henri, Evran (C.-du-N.). — Les Iffs (I.-et-V.). — Langevin Robert, Nantes. — Léon Eugène, Nantes, Paris. — Lemarchand Guillaume, Saint-Guilroux (I.-et-V.). — Lesoult Pierre, Redon (I.-et-V.). — Lu-cas Jean, Douarnenez (F.). — Champigny-sur-Marne (Seine).

Lainé Germain, Trévé (C.-du-N.). — Saint-Thélo (C.-du-N.). — Lallien Jo-seph, Loundac (C.-du-N.). — Lecallo Henri, Batz (L.-L.). — Lefebvre Julien, Erquy (C.-du-N.). — Latzet Lucien, Berrien (F.). — Paris. — Lion Jean, Cam-blet (I.-et-V.). — Loire Michel, Rennes (I.-et-V.). — Lemonnier Pierre, La Ba-zouges-du-Désert (I.-et-V.). — Lau-neau Jean, Mauves-sur-Loire (L.-L.). — Lanic Mathurin, Nézain (M.). — Malgué-nac (M.). — Léon Ernest, Ploudiry (F.). — Plouyé (F.). — Louis Francis, Nouvoitou (I.-et-V.). — Loutat Joseph, Clion-sur-Mer (L.-L.). — Latné Mau-ric, Plémet (C.-du-N.). — Coëtlogon (C.-du-N.). — Lebeu François, Saint-Lyphard (L.-L.). — Leprière Léon, Balazé (I.-et-V.). — Montreuil-des-Landes (I.-et-V.). — Léguen Jean, Kerfour (M.). — Pontivy (M.). — Lamoureux Jo-seph, Pluvigner (M.). — Brandivy (M.). — Leclerc Emile, Maure-de-Bretagne (I.-et-V.). — Les Brûlais (I.-et-V.). — Lucas Gabriel, Sauzon (M.). — Lorient (L.). — Lambier Jean, Argentré-du-Plessis

Couëron (L.-L.). — Saint-Herblain (L.-L.). — Leignel Alexandre, Guiller (M.). — Saint-Malo (I.-et-V.). — Lavignasse Henri, Nantes. — Lauerat Fernand, Le Clion-sur-Mer (L.-L.). — Labbé René, Fougères (I.-et-V.). — Montaudin (May). — Lamoulet Lucien, Larivain Lestuff Joseph, Ingouin (M.). — Loquin Fernand, Trégon (C.-du-N.). — Lastunet Corentin, Crozon (F.). — Lau-nay Jean, Sarzeau (M.). — Saint-Nazaire. — Lebellet Alexandre, Bagueur-Picau (I.-et-V.). — Lanneval Henri, Cléden-Pohier (F.). — Lagadec François, Scaër (F.). — Lize Emile, Guéméné-Penfao (L.-L.). — Langouet Georges, Olivet (May). — Plévin (C.-du-N.). — Lagadec Auguste, La Trinité-sur-Zure (M.). — Van-nes (M.). — Lucas Marcel, Plouge-nast (C.-du-N.). — Laillet Etienne, Plessé (L.-L.). — Lout Constant, Aves-sac (L.-L.). — Lizard Joseph, Ploudan-niel (F.). — Lorient Eugène, Rochecor-vières (Vendée). — St-Jean-de-Corcosse (L.-L.). — Lebrun Yves, Ploaré (F.). — Lozach Lucien, Hendic (F.). — Lu-mineau Pierre, Nantes. — Lescop Henri, Cannoël (M.). — Levet Louis, Landujan (I.-et-V.). — Larhant Jean, Ploumelin (F.). — Keram (F.). — Lesven Joseph, Plougonver (F.). — Lampaul-Guil-miliau (F.). — Lohézie Louis, Baud (M.). — Lejeune Maurice, Kerfeunteun (F.). — Leroux Jean, Le Saint (M.). — Le Mercier Joseph, Saint-Thélo (C.-du-N.). — Mégrét Roger, Plumieux (C.-du-N.). — Saint-Vran (C.-du-N.). — Mo-yon René, Saint-Nazaire (L.-L.). — Morin André, Mene (I.-et-V.). — Le Merrier Yves, Pédernec (C.-du-N.). — Martin Jean-Louis, Plogriffette (M.). — St-Gouvit (M.). — Monfort Manuel, St-Cannan (C.-du-N.). — Michelet Louis, Saint-Evarzec (F.). — Mercier Brieuc, Cruguel (M.). — Montel Georges, Rennes (I.-et-V.). — Mercier Jean, Tréouergat (F.). — Saint-Pierre-Cuesignas (F.). — Le Matelot Joseph, Belle-Ile-en-Mer, Quimper (F.). — Moigne Vin-cent, Spézet (F.). — Le Meur Hyacin-thes, Clobars-Carnoët (F.). — Kerguin (F.). — Macé Gaston, Rennes. — Mo-yon Emilien, Saint-Malo-de-Guersac (L.-L.). — Mahé Jules, Malansac (M.). — Mahé Joseph, Donges (L.-L.). — Marcin Jean, Ploujean (F.). — Morlaix. — Menetx Au-guste, Le Loroux-Bottecau (L.-L.). — La Martellière (L.-L.). — Mahot Auguste, Ploudern (F.). — Morand Henri, Pontchâteau (L.-L.). — Le Moigne Lu-vien, Maël-Pestivien (C.-du-N.). — Le Merlus Jean, Ploumiliau (M.). — Mar-tin Paul, Maun (M.). — Le Marre Pierre, Langoëlan (M.). — Maury Al-ban, Elven (M.).

Le Directeur-Gérant : O. MORDREL.